

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-039 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

**L'an 2025, le mercredi 26 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.**

**Date de convocation : mercredi 19 mars 2025 - Secrétaire de séance : Aurélie PETIT**

**Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 58 - Nombre de pouvoirs : 9 - Nombre de votants : 67**

***Etaient présents et ont pris part au vote :*** Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Vincent MANCUSO, Gisèle LEVRAT, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI, Walter COSENZA (*jusqu'à la délibération n°2025-052*), Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Marie-José SEMET, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Nathalie MICOLAS, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Maud CASELLA, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

***Etaient excusés et ont donné pouvoir :*** Sylvie SONNERY (à Jean-Pierre BLANC), Christian de BOISSIEU (à Liliane FALCON), Lionel MANOS (à Josiane CANARD), Patrick BLANC (à Daniel BEGUET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Frédéric TOSEL (à Marie-José SEMET), Jehan-Benoît CHAMPAULT (à Patrice MARTIN), Emilie CHARMET (à Sylvie RIGHETTI-GILOTTE).

***Etaient excusés :*** Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT.

***Etaient absents :*** Stéphanie PARIS, Mohamed ABBES, Dominique DELOFFRE, Ludovic PUIGMAL, Jean PEYSSON, Stéphanie JULLIEN, Maël DURAND, Régine GIROUD, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Fabrice VENET, Nazarello ALONSO, Gaël ALLAIN.

***Avait quitté la séance et n'a pas pris part au vote :*** Jean-Louis GUYADER, président de la Communauté de communes.

**Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 – budget annexe « aménagement zones économiques »**

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 17 mars 2025 ;

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique, est le document unique, fusion entre le compte administratif produit par l'ordonnateur et le compte de gestion produit par le comptable public. Il constitue une mesure de simplification favorisant la transparence et la lisibilité de l'information financière.

Le document réglementaire a été transmis avec la convocation du conseil.

Comme le budget primitif, ce document est également présenté et voté par nature. Pour ce budget annexe, une comptabilité de stock est appliquée.

Madame LAROCHE présente le tableau synthétique du CFU 2024 ci-dessous :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés N-1	-	1 757 787,07		518 511,81	-	2 276 298,88
Opérations de l'exercice	10 829 986,46	11 187 003,93	11 277 966,62	11 285 660,89	22 107 953,08	22 472 664,82
<b>TOTAUX</b>	<b>10 829 986,46</b>	<b>12 944 791,00</b>	<b>11 277 966,62</b>	<b>11 804 172,70</b>	<b>22 107 953,08</b>	<b>24 748 963,70</b>
Résultats de clôture	-	2 114 804,54		526 206,08	-	2 641 010,62
Restes à réaliser	-	-		-	-	-
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>-</b>	<b>2 114 804,54</b>	<b>-</b>	<b>526 206,08</b>	<b>-</b>	<b>2 641 010,62</b>
<i>Résultats définitifs</i>	<i>-</i>	<i>2 114 804,54</i>	<i>-</i>	<i>526 206,08</i>	<i>-</i>	<i>2 641 010,62</i>

Au niveau des dépenses d'investissement, 1 616 830 euros ont été mandatés. Ce sont des avances que le budget annexe rembourse au profit du budget principal. Elles ne concernent que la ZAE du Bachas à Lagnieu, des Piques à Ambronay, les Granges à Meximieux, le Vorgey à Charnoz-sur-Ain, le Triangle d'Activités et le Point Bœuf à Ambérieu-en-Bugey, en Beauvoir à Château-Gaillard, les Granges à Leyment et les Granges à Montagnieu. Le reste concerne la comptabilité de stocks.

Au niveau des recettes d'investissement, hors comptabilité de stocks, les titres émis s'élèvent à 0 €. Aucune avance remboursable n'a été reçue de la part du budget principal.

Ce budget annexe n'enregistre pas de frais de personnel.

**Le vote du CFU 2024 du budget annexe « aménagement zones économiques » couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, s'effectue sous la présidence de M. Marcel JACQUIN, 1<sup>er</sup> vice-président.**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes dressés par l'ordonnateur accompagnés de ceux du receveur,

Considérant que M. Jean-Louis GUYADER, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024, les finances de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, hors la présence du président de la communauté de communes, procédant au règlement définitif du budget annexe « aménagement zones économiques » 2024, propose à l'unanimité de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

- CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du SGC de Montluel, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- APPROUVE l'ensemble de la présentation du CFU 2024 soumise à son examen conformément aux tableaux de résultats et au bilan des cessions - acquisitions de l'exercice 2024 (joints en annexe).

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,*

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 1<sup>er</sup> avril 2025*

Publiée le **03 AVR. 2025**

**Le 1<sup>er</sup> Vice-président, Marcel JACQUIN**



## Éléments explicatifs du Compte Financier Unique 2024

### Budget annexe Aménagement des Zones Economiques

Mme Elisabeth LAROCHE, vice-présidente, rappelle que le compte financier unique, comme le budget primitif, est également présenté et voté par nature. Pour ce budget annexe, une comptabilité de stock est appliquée.

Au niveau des dépenses d'investissement, 1 616 830 euros ont été mandatés. Ce sont des avances que le budget annexe rembourse au profit du budget principal. Elles concernent la ZAE du Bachas à Lagnieu, des Piques à Ambronay, les Granges à Meximieux, le Vorgey à Charnoz-sur-Ain, le Triangle d'Activités et le Point Bœuf à Ambérieu-en-Bugey, en Beauvoir à Château-Gaillard, les Granges à Leyment et les Granges à Montagnieu. Le reste concerne la comptabilité de stocks.

Au niveau des recettes d'investissement, hors comptabilité de stocks, les titres émis s'élèvent à 0 €. Aucune avance remboursable n'a été reçue de la part du budget principal.

Ce budget annexe n'enregistre pas de frais de personnel.

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES****Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés****B2**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
<b>I - Budget principal</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
AMNGT ZONES ECO CC PLAINE AIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	1 757 787,07	0,00	357 017,47	0,00	2 114 804,54
Fonctionnement	518 511,81	0,00	7 694,27	0,00	526 206,08
Sous-Total	2 276 298,88	0,00	364 711,74	0,00	2 641 010,62
<b>TOTAL II</b>	<b>2 276 298,88</b>	<b>0,00</b>	<b>364 711,74</b>	<b>0,00</b>	<b>2 641 010,62</b>
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>2 276 298,88</b>	<b>0,00</b>	<b>364 711,74</b>	<b>0,00</b>	<b>2 641 010,62</b>

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - Bilan des cessions et acquisitions immobilières**  
**Budget Annexe Zones Economiques**

Cessions 2024	Montant	Acquisitions 2024	Montant
Cession parcelle ZR 470 - ZAE en Beauvoir - Château-Gaillard	15 784,71	Acquisition parcelles AC 407, AD 61 et 102 - ZAE Portes du Bugey - Ambérieu-en-Bugey	44 156,00
Cession parcelle - ZAE en Tapon - Torcieu	78 617,28		
Cession parcelle lot 4a - ZAE Granges - Meximieux	60 720,00		
Cession parcelle AK 505 - ZAE Triangle d'Activités - Ambérieu-en-Bugey	17 986,92		
Cession parcelle lots 16 et 17 - ZAE Granges - Meximieux	133 800,00		
Cession parcelle ZR 552 - ZAE en Beauvoir - Château-Gaillard	1,00		
Cession parcelle ZR 550 - ZAE en Beauvoir - Château-Gaillard	1,00		
Cession parcelle ZR 549 - ZAE en Beauvoir - Château-Gaillard	1,00		
Cession parcelle AC 837 - ZAE Portes du Bugey - Ambérieu-en-Bugey	528 750,00		
<b>Total</b>	<b>835 661,91</b>	<b>Total</b>	<b>44 156,00</b>

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,  
A Chazey-sur-Ain, le 26/03/2025  
Le Président,

Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
**Marcel JACQUIN**



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.  
A Chazey-sur-Ain, le 26/03/2025

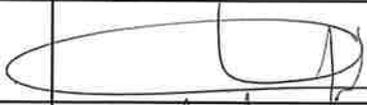
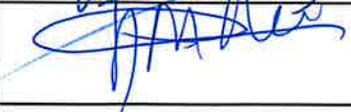
Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 84  
Nombre de membres présents : 58  
Nombre de suffrages exprimés : 67  
VOTES : Pour : 67  
Contre : 0  
Abstention : 0

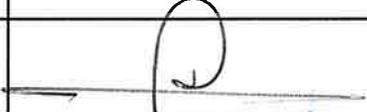
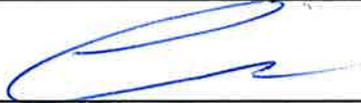
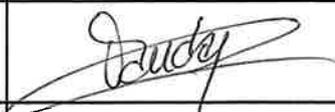
Date de convocation : 19 MARS 2025

Abergement de Varey - M. DEYGOUT Philippe (Maire)	
Ambérieu-en-Bugey - M. FABRE Daniel (Maire)	
Ambérieu-en-Bugey - Mme SONNERY Sylvie	Pouvoir à M. BLANC Jean-Pierre
Ambérieu-en-Bugey - M. de BOISSIEU Christian	Pouvoir à Mme FALCON Liliane
Ambérieu-en-Bugey - Mme FALCON Liliane	
Ambérieu-en-Bugey - M. GUEUR Daniel	
Ambérieu-en-Bugey - Mme PETIT Aurélie	
Ambérieu-en-Bugey - M. BLANC Jean-Pierre	
Ambérieu-en-Bugey - Mme PARIS Stéphanie	
Ambérieu-en-Bugey - M. DEROUBAIX Thierry	
Ambérieu-en-Bugey - Mme GRIMAL Patricia	
Ambérieu-en-Bugey - M. RIGAUD Jean-Marc	
Ambérieu-en-Bugey - M. GUERRY Joël	

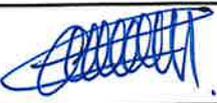
## ARRETE ET SIGNATURES

Ambérieu-en-Bugey - M. ABBES Mohamed	
Ambronay - M. MANCUSO Vincent (Maire)	
Ambronay - Mme LEVRAT Gisele	
Ambutrix - M. DELOFFRE Dominique (Maire)	
Arandas - M. MANOS Lionel (Maire)	 Pouvoir à Mme CANARD Sossiane
Argis - M. BOU Laurent (Maire)	
Bénonces - Mme RIGHETTI-GILOTTE Sylvie (Maire)	
Bettant - Mme VIGNOLLET Marie-Françoise (Maire)	
Blyes - M. MARTIN Daniel (Maire)	
Bourg-St-Christophe - M. PERRET Bernard (Maire)	
Briord - M. BLANC Patrick (Maire)	Pouvoir à M. BEGUET Daniel
Chaley - M. PUIGMAL Ludovic (Maire)	
Charnoz-sur-Ain - M. GUYADER Jean-Louis (Maire)	
Château-Gaillard - M. BRUNET Joël (Maire)	
Chazey-sur-Ain - Mme ANDRE Claire (Maire)	
Cleyzieu - M. PEYSSON Jean (Maire)	
Conand - Mme GARIBIAN Françoise (Maire)	

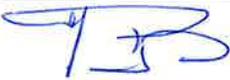
## ARRETE ET SIGNATURES

Douvres - M. LIMOUSIN Christian (Maire)	
Faramans - M. BROCHIER Gérard (Maire)	
Innimond - M. GARDIEN Serge (Maire)	
Joyeux - M. MATHY Joël (Maire)	
Lagnieu - M. MOINGEON André (Maire)	
Lagnieu - Mme DALLOZ Dominique	
Lagnieu - M. DUQUESNE Cyril	
Lagnieu - Mme JULLIEN Stéphanie	
Lagnieu - M. NANCHI Alexandre	
Lagnieu - M. COSENZA Walter	
Leyment - M. KLINGLER Lionel (Maire)	
Loyettes - M. GAGNE Jean-Pierre (Maire)	
Loyettes - Mme SIBERT Thérèse	
Loyettes - M. PLANET Franck	Pouvoir à M. GAGNE Jean-Pierre
Lhuis - Mme VAUDRAY Viviane	
Lompnas - M. DURAND Maël	
Marchamp - M. MARCELLI Jean (Maire)	

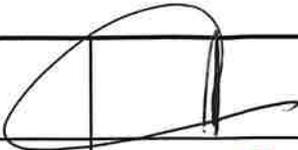
## ARRETE ET SIGNATURES

Meximieux - M. RAMEL Jean-Luc (Maire)	Pouvoir à Mme LAROCHE Elisabeth
Meximieux - Mme LAROCHE Elisabeth	
Meximieux - M. PELLETIER Jean-Alex	
Meximieux - Mme SEMET Marie-José	
Meximieux - M. TOSEL Frédéric	Pouvoir à Mme SEMET Marie-José
Meximieux - Mme GIROUD Régine	
Meximieux - M. EL MAROUDI Mohammed	
Montagnieu - M. ROSET Jean (Maire)	
Montellier (le) - M. MARTIN Patrice (Maire)	
Nivollet-Montgriffon - M. BARDOT Frédéric	
Oncieu - M. JACQUEMIN Denis (Maire)	
Ordonnaz - M. REYMOND-BABOLAT Laurent (Maire)	
Pérouges - Mme MICOLAS Nathalie (Maire)	
Rignieux-le-Franc - M. PAIN Pascal (Maire)	
St-Denis-en-Bugey - M. COLLIGNON Pascal (Maire)	
St-Denis-en-Bugey - Mme CAUVET DELBARRE Valérie	
St-Eloi - M. CHAMPAULT Jehan-Benoît (Maire)	Pouvoir à M. MARTIN Patrice

## ARRETE ET SIGNATURES

St-Jean-de-Niost - Mme DALMAZ Béatrice (Maire)	
Ste-Julie - M. CHAPPELLAZ Lionel (Maire)	
St-Maurice-de-Gourdans - M. VENET Fabrice (Maire)	
St-Maurice-de-Gourdans - Mme REGACHE Marie-Claude	
St-Maurice-de-Rémens - Mme BOUCHARD Sylviane	
St-Rambert-en-Bugey - M. BOUCHON Gilbert	
St-Rambert-en-Bugey - Mme CANARD Josiane (Maire)	
St-Sorlin-en-Bugey - M. MILLET Patrick (Maire)	
St-Vulbas - M. JACQUIN Marcel (Maire)	
Sault-Brénaz - M. ALONSO Nazarello (Maire)	
Seillonnaz - Mme OGERET Agnès (Maire)	
Serrières-de-Briord - M. BEGUET Daniel (Maire)	
Souclin - Mme CASELLA Maud (Maire)	
Tenay - M. ALLAIN Gaël (Maire)	
Torcieu - Mme BARBARIN Estelle (Maire)	
Vaux-en-Bugey - Mme VEYSSET-RABILLOUD Françoise (Maire)	
Villebois - Mme CHARMET Emilie (Maire)	Pouvoir à Mme RIGHETTI-GILLOTTE Sylvie

**ARRETE ET SIGNATURES**

Villieu-Loyes-Mollon - M. BEAUFORT Eric (Maire)	
Villieu-Loyes-Mollon - Mme BURON Roselyne	
Villieu-Loyes-Mollon - M. GUERS Bernard	

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la transmission en préfecture le 01/04/2025 et de la publication le 03 AVR. 2025

A Chazey/Ain le 03 AVR. 2025

**Le 1<sup>er</sup> vice-président,  
Marcel JACQUIN**

121

